

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPET),
- Vu l'arrêté du 10 décembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPET et des CAFEP-CAPET ouverts au titre de la session 2026,
- Vu l'arrêté du 24 février 2026 nommant le jury du concours externe du CAPET et du CAFEP-CAPET, section économie et gestion de la session 2026,
- Vu les propositions du président du jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommés pour les épreuves d'admission du concours susvisé :

Examineurs spécialisés

M. Thierry AUDONNET Personnel de direction	Académie de POITIERS
Mme Laurence BERG Professeure agrégée	Académie de LIMOGES
M. Jérôme BONNAUD Personnel de direction	Académie de POITIERS
Mme Marie-Noëlle CARPENTIER Professeure agrégée	Académie de CLERMONT-FERRAND
Mme Anissa CHAOUA Professeure certifiée	Académie de CRETEIL
Mme Alison CHARAMON-HILL Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale	Académie de POITIERS
Mme Stéphanie DESCAMPS Personnel de direction	Académie de POITIERS
M. Samuel GAUVREAU Professeur certifié	Académie de POITIERS
Mme Charline LAMARE Professeure certifiée	Académie de POITIERS
Mme Coralie MARQUOIS Personnel de direction	Académie de POITIERS
M. Jean-Rémy MAUTOUCHET Professeur agrégé	Académie d' ORLEANS-TOURS
Mme Céline PAILLAT Personnel de direction	Académie de POITIERS
Mme Nadia PATOUR Personnel de direction	Académie de POITIERS
Mme Frédérique THOUZELLIER Professeure agrégée	Académie de PARIS
M. Laurent VIMONT Professeur agrégé	Académie de CRETEIL

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 17 juin 2026

Le chef du département des concours enseignants du
second degré de lettres, langues, sciences humaines
et sociales, du tertiaire et de la vie scolaire

Dominique POTAU